

Montagnes
du Giffre

N°2 - Février 2022

Mag'

• Mes découvertes

Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre Nos alpagistes ont du talent !

Magazine édité par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

• Mes actualités

4 Relais Petite Enfance :
un trait d'union
entre les assistants
maternels
et les familles

• Dossier

10 Savez-vous
ce que deviennent
nos déchets
une fois mis
dans la poubelle ?

• Mes services

12 Comment est
assuré l'entretien
des sentiers
des Montagnes
du Giffre ?



Un beau succès populaire pour la marche rose solidaire !



En famille ou entre amis, environ 1 000 personnes ont participé en octobre dernier à la marche rose organisée par l'association Arts de Vivre, en partenariat avec la Communauté de Communes et les communes du territoire, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Au départ de plusieurs villages de la vallée, les marcheurs, la plupart vêtus de rose, ont emprunté la voie douce "Au Fil du Giffre" pour rejoindre le lieu des festivités au lac Bleu de Morillon, sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse.

Si la participation était gratuite, chacun avait le loisir de donner ce qu'il souhaitait. Les dons et les bénéfices collectés, 3 350 euros au total, ont été reversés à la lutte contre le cancer du sein auprès de deux associations : A chacun son Everest et Comité féminin de la Haute-Savoie.

Félicitations à l'association Arts de Vivre pour l'organisation sans failles et la bonne humeur communicative de ses membres. Merci aux communes et aux associations partenaires pour leur soutien indispensable à la réussite d'un tel évènement. Et bravo à tous les participants pour la solidarité dont ils font preuve !



1~



2~



4~



5~



6~

↑ 1 Les participants, mains dans la main, ont formé une ronde autour du lac Bleu de Morillon.

↑ 2 La Chartreuse de Mélan à Taninges faisait partie des lieux de départ de la marche.

↑ 3 Bravo aux personnes mobilisées pour décorer les communes ! Sur la photo, une palette récupérée et décorée par les enfants de l'accueil jeunes des Montagnes du Giffre.

↩ 4 Les maires des communes de la vallée étaient présents pour soutenir la cause.

↩ 5 Les habitants se sont déplacés en nombre pour participer à ce bel évènement populaire.

↑ 6 Toute la journée, de nombreuses animations se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

Edito

Partager, construire et vivre ensemble !



Un territoire en développement, comme celui des Montagnes du Giffre, est un endroit où chacun peut se projeter sereinement avec des services de qualité, que ce soit en matière de petite enfance, de santé ou de déplacements.

Aussi, je me réjouis de la création du Relais Petite Enfance. Nous offrons là un service de proximité qui vient répondre aux besoins des familles et des assistants maternels du territoire. C'est une porte d'entrée pour toutes les informations qui concernent la petite enfance, aussi bien la recherche d'un mode d'accueil - collectif ou individuel - que le soutien à la parentalité ou la formation.

Cette année, nous engageons la collectivité dans un projet de création d'une maison funéraire intercommunale. Aujourd'hui, on compte en moyenne 60 décès par an dans la vallée. Le plus souvent, les corps sont pris en charge par des équipements funéraires privés de la vallée de l'Arve. Une situation qui ne nous convient pas car nous souhaitons garantir un accueil plus digne aux défunts et à leurs familles.

La question du développement des mobilités douces est une priorité pour notre territoire. C'est pourquoi, nous lançons l'élaboration d'un schéma cyclable en concertation avec les communes et les usagers des Montagnes du Giffre. Notre objectif est de créer un réseau cyclable maillé autour d'axes structurants et sécurisés, notamment pour répondre aux besoins des habitants dans les déplacements du quotidien : domicile-travail, domicile-école, petits achats...

Je formule le souhait que cette nouvelle année soit enfin celle d'un retour à la normale pour toutes nos activités, qu'elles soient sociales, culturelles ou économiques. Enfin, je tiens à remercier les élus communautaires pour la qualité de leurs travaux et de leurs propositions. Avec l'appui essentiel des services de la Communauté de Communes, ils se mobilisent pour mener à bien les projets, qui demain, impacteront pleinement notre vie quotidienne.

Stéphane Bouvet

Président

de la Communauté de Communes

Sommaire

2 ■ Instantané

Succès populaire pour la marche rose solidaire

3 ■ Edito/Sommaire

Le mot du Président

4/7 ■ Mes actualités

Relais Petite Enfance, service de navettes skibus, demandes d'autorisations d'urbanisme, assainissement non collectif...

8/9 ■ Mes élus

Trombinoscope des élus de la Communauté de Communes

10/11 ■ Dossier

Que deviennent vos déchets une fois mis dans la poubelle ?

12/13 ■ Mes services

Chantiers sur sentiers... pour randonneurs enchantés !

14/15 ■ Mes découvertes

Nos alpagistes ont du talent... et ils nous le prouvent !

16 ■ La Grande Odyssée

Un départ entre émotions et spectacle dans les Montagnes du Giffre



Restez en contact !

sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr

sur notre page Facebook : www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Mentions légales

Montagnes du Giffre Mag'
Edité par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
508 avenue des Théziers
74440 Taninges
04 50 47 62 00
accueil@montagnesdugiffre.fr

Directeur de la publication:

Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes
Rédacteur en chef : Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes
Rédaction et mise en page : Service communication de la Communauté de Communes
Des questions sur le magazine ?
j.crugnola@montagnesdugiffre.fr

Conception graphique :

Créations visuelles (74)
Impression : Imprimerie Gutenberg (74)
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement
Tirage : 6 300 exemplaires
Tirage : Médiapost
Crédits-photos : Communauté de Communes, David Casartelli, Romain Tissot, RIPON, Mathieu Battais, Jean-Paul Mugnier, Olivier Lestien, Milles Images Photographie

Le Relais Petite Enfance, un nouveau service pour les assistants maternels et les familles



Dans les prochaines semaines, afin de répondre aux besoins des professionnels de la petite enfance et des familles du territoire, un Relais Petite Enfance (RPE) ouvrira ses portes dans les Montagnes du Giffre. Ce service de proximité, anciennement appelé RAM (Relais Assistants Maternels), proposera des permanences d'accueil à Samoëns et Taninges.



Une porte d'entrée unique pour l'accueil individuel et collectif



La création du Relais Petite Enfance par la Communauté de Communes repose d'abord sur un constat réalisé après une étude qui montre que **la plupart des assistants maternels qui arrêtent leur activité ne sont pas remplacés**. "Cette tendance s'inscrit durablement, alors que les demandes pour la garde d'enfants ne cessent d'augmenter", explique Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de l'enfance-jeunesse et de l'action sociale. "Notre territoire jouit d'une démographie croissante avec l'installation de nouvelles familles : beaucoup de profils de moins de 40 ans, bien installés dans la vie active, qui ont des enfants en bas âge ou qui sont susceptibles d'en avoir".

Par ailleurs, du côté des assistants maternels, on évoque notamment "un sentiment d'isolement dans l'exercice de la fonction", un durcissement des critères par rapport à l'agrément de la PMI ou une faible attractivité financière. "Ce qui peut également expliquer le déclin de la vocation pour le métier", précise Sylvie Andrès.

Deux permanences d'accueil à Samoëns et Taninges

Le Relais Petite Enfance, qui ouvrira officiellement ses portes au printemps prochain, a donc pour mission d'être **un point de référence pour les familles et les professionnels de la petite enfance sur l'ensemble des modes d'accueil, individuel ou collectif, le soutien à la parentalité, la formation...** "Centraliser les demandes en matière d'accueil nous permet d'avoir une meilleure visibilité des besoins afin de mieux y répondre", explique Marion Talbot, animatrice du Relais Petite Enfance. "Le Relais Petite Enfance est aussi un lieu qui permet aux assistants maternels de bénéficier de temps collectifs autour d'activités adaptées au 0-3 ans. Ces moments permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de tisser des liens ou de s'accompagner mutuellement".

Dès le printemps, deux permanences d'accueil seront proposées au sein des multi-accueil "Les Loupiots" à Samoëns et "Les P'tits Bouts" à Taninges. Les ateliers pour les assistants maternels avec les enfants seront organisés dès l'ouverture du service "uniquement à Samoëns dans un premier temps", précise Marion Talbot. "Par la suite, nous souhaitons délocaliser ces ateliers dans les autres communes du territoire, notamment pour celles et ceux qui ont des difficultés à se déplacer".



Belle action citoyenne à la Rivière-Enverse !

En novembre dernier, le premier chantier jeunes organisé par le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes, en partenariat avec la CAF Haute-Savoie, s'est déroulé à l'école municipale de la Rivière-Enverse.

Durant 4 jours, huit adolescents volontaires étaient à l'ouvrage dans la cour de récréation pour réaliser différents jeux au sol en peinture. Bien encadrés par les animateurs de l'accueil jeunes, avec l'aide des enseignants et la participation de la mairie qui a financé le matériel nécessaire, tous ont pu mettre leur créativité au service d'une belle action citoyenne ! En contrepartie de ces efforts, les jeunes bénéficient d'activités culturelles ou sportives offertes pendant leurs vacances et d'une carte cadeau.

Cette première expérience réussie n'est pas restée sans suite... puisqu'un autre chantier a eu lieu lors des vacances de février dans les bureaux du Relais Petite Enfance à Taninges.



Si aucune compétence technique n'est demandée pour pouvoir participer aux chantiers jeunes, la motivation et la bonne humeur sont en revanche indispensables !

Des sportifs qui portent avec talent et audace les couleurs des Montagnes du Giffre !



En novembre dernier à Taninges, les 23 sportifs soutenus par la Communauté de Communes sur la saison 2020/2021 ont été mis à l'honneur à l'occasion d'un moment convivial en présence des familles, des élus communautaires et du conseiller départemental, Jean-Philippe Mas.

Ces sportifs constituent un exemple pour tous les jeunes de la vallée.

Lors de cette cérémonie, Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de l'enfance-jeunesse et de l'action sociale les a félicités pour leurs résultats et rappelé que "les élus ont fait le choix d'apporter leur soutien aux sportifs de haut-niveau qui résident ou sont inscrits dans un club du territoire. Ces athlètes contribuent à la notoriété des Montagnes des Montagnes du Giffre et constituent un exemple pour les jeunes générations".

Pour la saison 2020/2021, c'est une enveloppe de 40 000 euros que la Communauté de Communes a consacré à ce dispositif. "Concrètement, une aide financière est attribuée annuellement à chaque sportif sélectionné : une part fixe est versée en début d'année et une part variable est attribuée en fin de saison sportive en fonction des résultats obtenus", a poursuivi Sylvie Andrès.

Soutenir les familles car le sport de haut niveau coûte cher

De son côté, Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, a chaleureusement remercié les familles, les clubs, les entraîneurs, les partenaires publics et privés comme les stations de ski, les offices de tourisme ou les entreprises locales qui fournissent des efforts importants pour que ces jeunes puissent s'épanouir dans leur carrière sportive. "Cette initiative poursuit un double objectif, d'une part, celui de soutenir le sport de haut niveau qui coûte cher aux familles et d'autre part celui de promouvoir la pratique du sport pour tous".

En conclusion, Jean-Philippe Mas, conseiller départemental du Canton de Cluses, a félicité la Communauté de Communes pour ce dispositif de soutien aux sportifs "qui n'a pas son pareil sur bien d'autres territoires de la Haute-Savoie", puis il a rappelé l'importance du sport dans les établissements scolaires "qui donne du sens au vivre ensemble et améliore la santé de nos jeunes".

> Informations sur les sportifs soutenus par la Communauté de Communes et dossier de demande de subvention pour la saison 2021/2022 sur

www.montagnesdugiffre.fr



Sportifs et élus du territoire, réunis au siège de la Communauté de Communes en novembre dernier pour un moment convivial

BRÈVES

Et si vous rénoviez votre logement ?



Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Vous souhaitez changer ou améliorer votre mode de chauffage ? Vous hésitez entre changer les fenêtres ou faire des travaux d'isolation ?

Haute-Savoie Rénovation Énergétique, service porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Certificats d'Economie d'Énergie, le Département de Haute-Savoie et les Communautés de Communes, propose aux particuliers en maison individuelle, mais aussi aux copropriétés et au petit tertiaire privé, un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement.

En 2022, des permanences gratuites avec un agent qualifié sont ainsi proposées dans les Montagnes du Giffre, au siège de la Communauté de Communes à Taninges, deux jeudis par mois de 9h à 12h.

> Informations et rendez-vous par téléphone au

04 56 19 19 19



Un technicien à l'écoute des propriétaires forestiers

Dans une volonté de développer une gestion durable des forêts, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) proposent un dispositif de soutien gratuit pour la gestion forestière.

Pour cela, un technicien du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est à la disposition des propriétaires forestiers et des collectivités pour le conseil et la mise en place de chantiers privés. Il réalise des visites de parcelles pour effectuer des diagnostics (coupes, éclaircies, jardinage...) et informer les propriétaires de leurs droits et de leurs devoirs.

> Plus d'informations :

nicolas.anfray@crpf.fr
04 50 25 73 43 ou 06 16 31 18 23

Mouillez-vous pour l'Arve... et le Giffre !



Dans la vallée de l'Arve et du Giffre, les effluents chargés en micropolluants comme les liquides de lavages, les huiles d'usinage et les peintures rejetés via les grilles des réseaux d'eaux pluviales, peuvent impacter la qualité de nos cours d'eau et perturber la vie aquatique.

L'opération Arve Pure permet aux artisans, industriels ou collectivités, soucieux de réduire leurs rejets de micropolluants, de bénéficier d'un accompagnement technique gratuit et de subventions allant jusqu'à 60 % du montant des investissements. Soyez acteur, contactez-nous sans attendre !

> Plus d'informations :

g.demissolz@montagnesdugiffre.fr
04 50 47 62 00

Cet hiver, oubliez votre voiture... Empruntez les navettes skibus !



Amis touristes et habitants, privilégiez les transports collectifs pour vos déplacements dans les Montagnes du Giffre. Jusqu'au printemps prochain, des navettes existent pour rejoindre facilement les pistes du Grand Massif, du Domaine nordique du Haut-Giffre ou de Praz de Lys Sommand depuis les villages de la vallée.

Enquête mobilité : imaginons ensemble les déplacements de demain



L'an dernier, la Communauté de Communes et la commune de Sixt-Fer-à-Cheval ont lancé conjointement une étude portant sur l'élaboration d'un schéma directeur de la mobilité à l'échelle des Montagnes du Giffre et d'un plan de mobilité touristique sur le périmètre du Grand Site de Sixt-Fer-à-Cheval.

L'objectif est de cette étude est d'aboutir à un plan d'actions organisé, hiérarchisé et chiffré, afin d'offrir des solutions de mobilités viables et cohérentes aux usagers du territoire.

Accompagnés dans cette démarche par le bureau d'étude SIA Partners, les collectivités ont mis en ligne un questionnaire afin de mieux comprendre les pratiques et les besoins des usagers : habitants, touristes, excursionnistes, actifs... sans distinction d'âge.

L'enquête a déjà permis de recueillir 650 réponses (65% des répondants sont des résidents à l'année). Deux sujets reviennent souvent : l'aménagement d'une voie cyclable sécurisée qui relie le territoire depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval et la nécessité d'améliorer la desserte en transport collectif entre les vallées du Giffre et de l'Arve aux horaires de travail.

> Le questionnaire est toujours disponible. Nous vous invitons à nous faire part de vos habitudes et attentes en matière de déplacements sur

www.montagnesdugiffre.fr



Depuis cet hiver, c'est la Communauté de Communes qui organise le service de navettes skibus sur le secteur du Haut-Giffre, notamment pour rejoindre les remontées mécaniques de Samoëns et de Morillon, mais également les sites nordiques à Verchaix (Col de Joux Plane) et Sixt-Fer-à-Cheval. "Les stations du Haut-Giffre, situées en basse altitude, sont avant tout des villages avec des hébergements éloignés des départs des remontées mécaniques. C'est donc une nécessité de proposer un service de transport collectif depuis les centres-bourgs pour éviter un flux trop important de véhicules et permettre d'accéder plus rapidement aux pistes", explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement et de la mobilité.

Pour la station de Praz de Lys Sommand, des navettes assurent une liaison régulière avec les villages de Mieussy et Taninges. Le service** est organisé par le gestionnaire des remontées mécaniques, la SPL La Ramaz.

Finie la conduite en voiture sur les routes enneigées !

Sur le même principe que le bus, les usagers sont invités à se présenter aux arrêts prévus sur le territoire. Les navettes sont accessibles à tous, tous les jours et sans réservation. "Plus économique, plus écologique et plus sûre - finie la conduite en voiture sur les routes enneigées - la solution des navettes est une aubaine pour ceux qui viennent profiter des joies de la neige dans les Montagnes du Giffre", précise Lise Lopes, responsable du service promotion du tourisme à la Communauté de Communes. "C'est également un fort argument commercial pour les professionnels du tourisme lorsqu'ils mettent en avant les atouts du territoire auprès de leur clientèle".

> Informations, circuits et horaires des navettes auprès de l'office de tourisme de Samoëns, de Haut-Giffre Tourisme, de Praz de Lys Sommand Tourisme et sur

www.montagnesdugiffre.fr

* Service co-financé par la Région, la Communauté de Communes, Grand Massif Domaines Skiables (GMDS) et le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre (SIVHG).

** Service co-financé par la Région et les communes de Mieussy et Taninges.

Ça roule dans les Montagnes du Giffre !



L'an dernier, la Communauté de Communes lançait son opération de subvention de Vélo à Assistance Électrique (VAE) dans le but de faciliter la transition vers des modes de déplacement doux et plus respectueux de l'environnement.

Destiné aux habitants des huit communes des Montagnes du Giffre, ce dispositif permet actuellement d'aider financièrement, à hauteur de 200 euros et sans conditions de ressources, les nouveaux acquéreurs d'un VAE, de type urbain et/ou Vélo Tout Chemin (VTC), et non Vélo Tout Terrain (VTT).

Une année après la mise en place du dispositif, la Communauté de Communes a déjà validé 79 dossiers de demande d'aide, ce qui représente une valeur totale de 15 800 euros d'aide.

Pour rappel, ce dispositif local permet aux usagers de bénéficier également de l'aide de l'État, dite "bonus vélo à assistance électrique", toujours en vigueur. L'aide de l'État peut être cumulée avec l'aide allouée par la Communauté de Communes et son montant est similaire, ce qui représente une aide globale de 400 euros. De quoi inciter les usagers à délaissier le volant au profit du guidon !

> Dossier de demande de subvention

www.montagnesdugiffre.fr



Demandes d'autorisation d'urbanisme, simplifiez-vous la vie !



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent saisir en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée, 24h/24 et 7j/7. Une démarche qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Faites des économies de papier, de frais d'envois et de temps !

Les personnes souhaitant réaliser des travaux dans leur maison ou dans leur local d'activités (changement de fenêtres, clôture, portail, garage, piscine, abri de jardin, devanture commerciale, panneaux photovoltaïques, exten-

sion...) sont tenues de faire, au préalable, une demande d'urbanisme et de ne réaliser leurs travaux qu'après en avoir obtenu l'autorisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, conformément à la loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi "ELAN", la Communauté de Communes offre la possibilité aux particuliers et aux professionnels d'effectuer les demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Cela concerne plus particulièrement les permis de construire, d'aménager ou de démolir, les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables et d'intention d'aliéner.

Après création de votre espace personnel dans un espace sécurité, vous pouvez ainsi, à tout moment, saisir votre demande d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Vous pouvez également suivre l'avancée de votre demande, compléter votre dossier, connaître les délais d'instruction, jusqu'à la décision.

Un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis 2015, la Communauté de Communes assure l'instruction de la totalité des actes d'urbanisme pour le compte des communes de Châtillon-sur-Cluses, Mieussy, La Rivière-Enverse, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix. Et d'une partie des actes pour la commune de Morillon. "Bien que nous assurions l'instruction des dossiers, ce sont les mairies qui restent les interlocuteurs privilégiés pour l'accueil physique ou téléphonique, et pour accompagner les usagers tout au long de la procédure", explique Evelyne Pignal, responsable du service urbanisme de la Communauté de Communes.

Dans le cadre de la dématérialisation, "si le dépôt en ligne est un service offert aux usagers, il n'est cependant pas une obligation pour tous. Les mairies continuent d'accueillir les usagers pour recevoir leurs dossiers papiers ou adressés par courrier recommandé avec les mêmes délais légaux de traitement des demandes".

> Saisine en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme sur

<https://sve.sirap.fr>

> En cas de difficultés particulières, il est possible de contacter le service urbanisme de la Communauté de Communes par courriel

e.pignal@montagnesdugiffre.fr



BRÈVES



Assainissement non collectif : La Communauté de Communes comme unique interlocuteur

Depuis le 1^{er} janvier 2022, suite à la dissolution du SIVM du Haut-Giffre, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre exerce la compétence "Assainissement non collectif". La collectivité a désormais en charge le suivi, l'assistance et le contrôle des installations d'assainissement non collectif pour les huit communes du territoire : Châtillon sur Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix.

Plus simple et plus pratique, ce transfert de compétence permet aux usagers de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur en matière d'assainissement non collectif (SPANC) : la Communauté de Communes.

> Plus d'informations :

g.demissolz@montagnesdugiffre.fr

04 50 47 62 00



Un conciliateur de justice vous accueille désormais à France Services à Verchaix

Depuis le mois de janvier, un nouveau service est proposé aux habitants des Montagnes du Giffre : tous les 15 jours, un conciliateur de justice tient une permanence dans les locaux de France Services à Verchaix.

Par un accès aisé et gratuit, la conciliation permet d'offrir une réponse à un litige de faible ou de moyenne importance, dans des délais très brefs, qui va se dérouler sous le contrôle du conciliateur de justice, bénévole et assermenté, gage de discrétion et d'impartialité.

Les conflits concernés par la conciliation sont : les relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problème de copropriété, litiges entre commerçants, entre personnes, troubles de voisinage, relevant du droit rural et litiges en matière prud'homale.

> Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois, de 14h à 17h, uniquement sur rendez-vous au 09 53 79 51 57

Conseil communautaire : les comptes-rendus affichés et mis en ligne...



Le conseil communautaire se réunit, en séance publique, environ huit fois par an. Il délibère, à la majorité des voix, sur les orientations, les projets et le fonctionnement de la Communauté de Communes. Après chaque séance, le compte-rendu est affiché sur la façade du siège de la Communauté de Communes à Taninges et mis en ligne sur le site internet www.montagnesdugiffre.fr, onglets "La Communauté de Communes > Le conseil communautaire > Comptes-rendus".

Les élus de la Communauté de Communes



MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Stéphane BOUVET
Président
Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



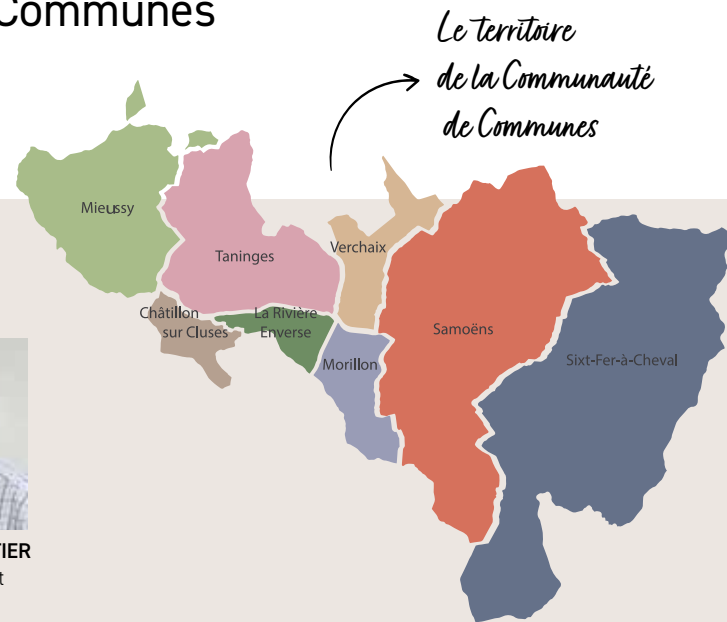
Gilles PEGUET
1^{er} vice-président
Maire de Taninges



Joël VAUDEY
2^{ème} vice-président
Maire de Verchaix



Régis FORESTIER
3^{ème} vice-président
Maire de Mieussy



Le territoire
de la Communauté
de Communes



Yves BRUNOT
4^{ème} vice-président
Conseiller municipal
à Samoëns



Sylvie ANDRES
5^{ème} vice-présidente
Maire de La Rivière-Enverse



Martin GIRAT
6^{ème} vice-président
Conseiller municipal
à Morillon



Cyril CATHELINEAU
7^{ème} vice-président
Maire de Châtillon
sur Cluses



Simon BEERENS-BETTEX
Maire de Morillon



Jean-Charles MOGENET
Maire de Samoëns

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre compte 28 conseillers communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix d'adopter un accord local de répartition des sièges, pour permettre aux plus petites communes du territoire d'être mieux représentées au sein du conseil communautaire.

Composé du président, des vice-présidents et des maires, le bureau communautaire prépare et fait exécuter les décisions du conseil communautaire. C'est un organe exécutif qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire.

Composé des 28 conseillers communautaires, le conseil communautaire est l'organe délibérant qui a la même fonction qu'un conseil municipal. Il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes.



Eric GRANGER
Châtillon sur Cluses



Nadine ORSAT
Châtillon sur Cluses



Rénald VAN CORTENBOSCH
La Rivière-Enverse



Méliissa BERTHAUD
Mieussy



Christine BUCHARLES
Mieussy



Sophie CURDY
Mieussy



Jean-François GAUDIN
Mieussy



Jean-Jacques GRANDCOLLOT
Samoëns



Sarah JIRO
Samoëns



Monique LAPERROUSAZ
Samoëns



Alain BARBIER
Sixt-Fer-à-Cheval



René AMOUDRUZ
Taninges



Alain CONSTANTIN
Taninges



Marie COQUILLEAU
Taninges



Marise FAREZ
Taninges



André POLLET-VILLARD
Taninges



Rachel ROBLES
Taninges



Daniel MORIO
Verchaix

Les compétences de la Communauté de Communes



Le circuit de décision au sein de la Communauté de Communes



Commissions thématiques



Les commissions thématiques sont des instances de consultation, elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire. Les commissions sont composées d'élus communautaires volontaires et présidées par les vice-présidents.

- > Commission 1 FINANCES
- > Commission 2 GESTION DES DÉCHETS
- > Commission 3 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- > Commission 4 ACTION SOCIALE
- > Commission 5 TOURISME
- > Commission 6 GESTION DES MILIEUX NATURELS
- > Commission 7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION, EAU & ASSAINISSEMENT
- > Commission 8 MOBILITÉ



La Communauté de Communes exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets sur son territoire. A ce titre, elle perçoit la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).
Savez-vous ce que deviennent vos déchets une fois collectés ?

1

Je trie mes déchets



2

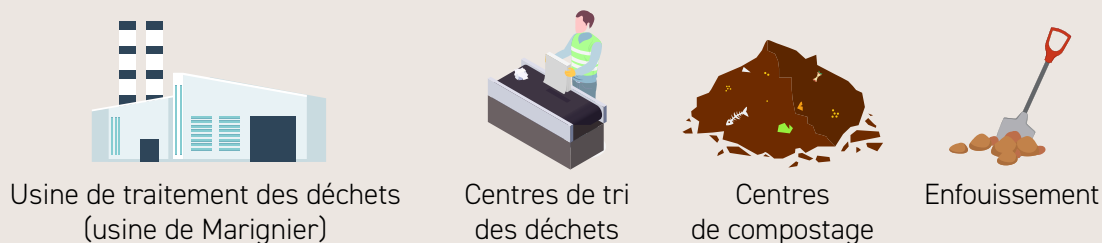
Mes déchets sont collectés



Par les agents de la Communauté de Communes pour les ordures ménagères.
Par des prestataires de service pour les déchets recyclables, les verres, les textiles et les déchets de la déchèterie.

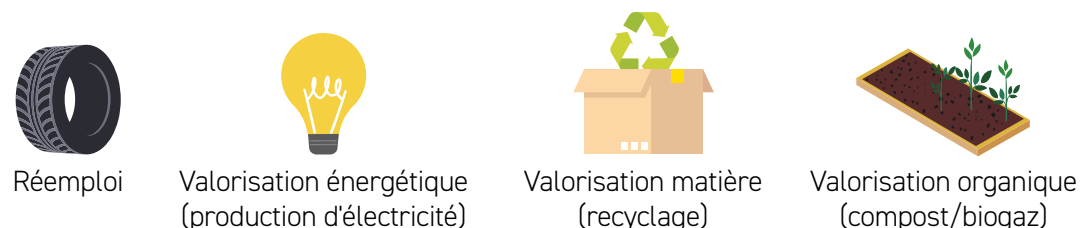
3

Mes déchets sont traités



4

Mes déchets sont valorisés



Situé à côté de la cheminée, un nouveau catalyseur permet un traitement des fumées toujours aussi performant : les émissions d'oxyde d'azote (NOx) sont maintenues au maximum de 80 mg/m³, alors que la réglementation autorise un seuil maximum de 200 mg/m³.



Des travaux pour moderniser l'usine de traitement de vos ordures ménagères à Marignier

Depuis l'an dernier, des travaux de modernisation sont réalisés à l'usine de traitement des déchets, gérée par le SIVOM de la Région de Cluses à Marignier. Il s'agit du site sur lequel sont traitées par incinération les ordures ménagères des habitants des Montagnes du Giffre, mais aussi ceux des Communautés de Communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM), Faucigny Glières (CCFG) et des Quatre Rivières (CC4R).

Il s'agit principalement d'améliorer le traitement des fumées et la valorisation de l'énergie issue des ordures ménagères. "A l'issue des travaux, 80% de l'énergie issue des déchets sera valorisée contre seulement 25% aujourd'hui", explique Fadila Bouchama, chargée de communication et animatrice au SIVOM. "Demain, jusqu'à 3 000 foyers prendront une douche chaude et feront fonctionner leur radiateur grâce à la chaleur générée lors de la combustion des ordures ménagères du secteur".

> Informations auprès du SIVOM de la Région de Cluses

www.sivom-region-cluses.fr



"C'est dit"

Régis FORESTIER

Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la gestion des déchets

"La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères ou REOM, dont tous les usagers des Montagnes du Giffre s'acquittent, aussi bien les particuliers que les entreprises ou les administrations publiques, permet de financer tous les services liés à la gestion des déchets. Cela comprend notamment les frais liés à la collecte et au traitement des ordures ménagères et aux déchets recyclables, à la gestion de la déchèterie ainsi qu'au personnel et aux équipements nécessaires pour effectuer ces missions".

Où déposer mes textiles dans les Montagnes du Giffre ?



Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ? Des points d'apport volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

Comment faire ?

- Rassemblez les textiles propres et secs (même usés),
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car ils risquent de se séparer à l'ouverture du sac,
- Fermez bien le sac,
- Évitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50 litres),
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.

Que se passe-t-il après ?

Les conteneurs sont vidés régulièrement par Tri-Vallées. **C'est un service offert à la collectivité grâce à l'éco-organisme refashion.** Le développement de la collecte crée de l'emploi dans la filière, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi.



Où sont les points de collecte ?

- **A Mieussy**, à proximité de la salle des Fêtes,
 - **A Taninges**, le long de l'avenue des Théziers (D902) face au bâtiment du conseil départemental,
 - **A Taninges**, à la déchèterie des Montagnes du Giffre,
 - **A Samoëns**, le long de la D907 à proximité du Carrefour Market,
 - **A Châtillon sur Cluses**, à proximité de la salle des fêtes Béatrix.
- L'association Entraide Humanitaire (Samoëns) récupère également les textiles.
Informations au 04 50 34 46 07.



BRÈVES déchets

Pass' obligatoire pour accéder à la déchèterie

Depuis l'an dernier, tous les usagers (particuliers, professionnels et services des collectivités) doivent être en possession d'un pass' pour accéder à la déchèterie des Montagnes du Giffre. Ce nouveau système d'accès permet de réserver la déchèterie aux seuls contribuables du territoire et ne modifie pas les habitudes des usagers : ils conservent un accès gratuit et illimité à la déchèterie.

> Pour obtenir le pass d'accès, les usagers peuvent effectuer les démarches directement sur

www.montagnesdugiffre.fr

> Des formulaires papier sont disponibles dans les mairies et à l'accueil de la Communauté de Communes à Taninges.

> Horaires d'ouverture de la déchèterie :

- Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars, du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- Horaires d'été à partir du 1^{er} avril, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h à 17h en continu.



Commandez votre composteur à prix réduit !

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes, en partenariat avec le SIVOM de la Région de Cluses, encourage le compostage individuel en invitant les foyers à s'équiper de composteurs à tarif réduit.

Pour la somme de 30 euros, les habitants des communes des Montagnes du Giffre (Châtillon sur Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges ou Verchaix) peuvent acquérir un kit de compostage composé d'un composteur en plastique de 450 litres d'un bio-seau de 10 litres et d'un guide sur le compostage.

Lors de la commande du kit de compostage, les personnes sont invitées à indiquer leur disponibilité car la livraison et l'installation du composteur s'effectue à domicile par un animateur du SIVOM de la Région de Cluses.

> Informations et bulletin de commande sur

www.montagnesdugiffre.fr

Déposez vos cartons bruns uniquement en déchèterie

Les cartons bruns sont de plus en plus présents dans nos poubelles, notamment avec la recrudescence des commandes sur internet.

Petits ou gros, les cartons bruns ne doivent pas être déposés dans les conteneurs bleus ou à ordures ménagères. Ils font l'objet d'une valorisation spécifique et sont à déposer uniquement à la déchèterie.

Dans les conteneurs bleus, vous pouvez déposer les cartonnettes (emballages des produits alimentaires...), les briques alimentaires et les papiers (journaux et magazines).





Chantiers sur sentiers... pour randonneurs enchantés !



Réfection de la passerelle
à la Vogealle, face au refuge

Du circuit court à parcourir en famille aux longues excursions pour les marcheurs plus aguerris... Le territoire des Montagnes du Giffre offre plus de 650 km de sentiers de randonnées, à travers de nombreuses possibilités d'itinéraires de tous niveaux. La moitié de ce réseau est notamment intégrée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Haute-Savoie afin de garantir une qualité et une sécurité pour les usagers.

Dans le cadre de la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement", **c'est la Communauté de Communes qui est chargée de gérer ce réseau de sentiers** en assurant la veille, l'entretien, le balisage, la signalétique, la gestion des conflits d'usages, les travaux ou la promotion.

Ces missions sont réalisées chaque année par les agents du service "sentiers", principalement de mai à octobre. Pendant cette période, jusqu'à neuf saisonniers viennent renforcer l'équipe permanente composée de quatre agents *"tant le travail ne manque pas"*, explique Aurélien Mahaut, responsable du service. *"Nos agents ont acquis au fil du temps un savoir-faire reconnu sur les méthodes d'entretien, d'aménagement et de balisage des sentiers"*. L'an dernier, son équipe a consacré plus de 6 000 heures, soit 750 journées de travail, pour réaliser ces missions, *"avec des chantiers parfois difficiles, techniquement complexes ou en haute altitude"*, poursuit-il.

Ces missions sont réalisées
par les agents du service
"sentiers" de mai à octobre.

Le réseau de sentiers : un atout majeur pour le territoire

En 2021, **c'est plus de 300 000 euros que la Communauté de Communes a mobilisé pour la gestion des sentiers**, hors dépenses d'investissement, avec le soutien financier du Département au titre du schéma directeur de la randonnée. *"Notre réseau constitue aujourd'hui un atout majeur pour faire des Montagnes du Giffre une destination de randonnée pédestre exceptionnelle. Les investissements financiers, matériels et humains que nous consacrons doivent donc être à la hauteur des enjeux pour le territoire"*, explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement.



Pose du balisage
au Col de Coux à Samoëns



Les travaux réalisés en 2021 et ceux prévus en 2022

Les sentiers de montagne sont régulièrement dégradés par les intempéries, la fréquentation ou les troupeaux et doivent faire l'objet d'un entretien annuel qui commence à chaque printemps : épierrage, purge des renvois d'eau, reprise des murets de soutènement et mise en place de la signalétique et des passerelles démontables.

Principaux travaux réalisés en 2021

- Réalisation des quatre premiers itinéraires destinés aux VTT à assistance électriques (VTT-AE) dans les Montagnes du Giffre,
- Réfection des passerelles du Fond de la Combe et du refuge de la Vogealle à Sixt-Fer-à-Cheval,
- Réfection du câble de Barne sous le refuge de Folly à Samoëns,
- Création du balisage PDIPR entre le passage du Dérochoir et le col de Portette à Sixt-Fer-à-Cheval, avec la seconde phase d'amélioration de l'itinéraire : enrochements et confortement de l'assise du chemin,
- Début de l'installation des nouveaux panneaux de sensibilisation aux alpages du Praz de Lys et de Sommand.

Principaux travaux prévus en 2022

- Réfection des équipements du Pas de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval,
- Restauration de la variante GR96 à Samoëns, entre Col Pelouse et le lac de Gers par les Lanches Fleuries,
- Création d'un tour du Grand-Massif destiné aux randonneurs et aux VTT-AE dans le cadre du programme "Espace Valléen",
- Création d'itinéraires "faciles" destinés aux VTT-AE le long des berges du Giffre,
- Fin de l'installation des nouveaux panneaux de sensibilisation aux alpages au Plateau de Loëx, à Samoëns et à Sixt-Fer-à-Cheval.



Agents permanents et saisonniers de l'équipe du service sentiers, réunis en mai 2021 avant le lancement de la saison



Pose du balisage
des itinéraires VTT-AE

Une préparation
qui commence
dès l'hiver précédent...



- En hiver :** préparation administrative et technique (budget, embauche des saisonniers...)
- De mai à juillet :** mise en place de la signalétique, des passerelles et des équipements de sécurité, purge des passages exposés, fauchage et réouverture progressive des sentiers.
- De juillet à septembre :** réalisation des gros travaux (radiers, réfection de chemins...) et intervention d'urgence en cas de crue, de tempête, de glissement de terrain ou de dégradations du matériel.
- De septembre à novembre :** démontage progressif des équipements mis en place au printemps : signalétique, câbles de sécurité et passerelles soumises aux contraintes de la neige ou situées sur les pistes de ski.

Comment signaler
un problème
sur un sentier ?



Vous rencontrez une anomalie sur un sentier (mauvais balisage, obstacles...) et vous souhaitez le signaler ?

Envoyez un message au service sentiers de la Communauté de Communes en indiquant le lieu et l'origine du problème avec un maximum de précisions. En joignant une ou plusieurs photos, c'est encore mieux !

✉ syndicat.haut.giffre@wanadoo.fr
☎ 04 50 34 46 02



Nos alpagistes ont du talent !



En novembre dernier, à l'occasion du Congrès annuel de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA 74) organisé à Châtillon sur Cluses, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre a remis les distinctions aux quatorze exploitants-alpagistes candidats à la première édition du Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre.

Accueillis par Cyril Cathelineau, maire de Châtillon sur Cluses et vice-président de Communauté de Communes en charge de l'environnement, et Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, en présence de Bruno Charlot, sous-préfet de Bonneville, de Marie-Antoinette Métral, conseillère départementale et de Fabienne Duliège, présidente de la SEA 74, **c'est à tour de rôle et sous les applaudissements des élus et des partenaires que les alpagistes sont venus recevoir leur prix.**

Dans leur discours, Stéphane Bouvet et Cyril Cathelineau ont rappelé l'historique de cette démarche *"initée collectivement avec l'appui technique de la SEA 74 et le soutien des acteurs locaux. Notre objectif est de mettre en lumière le travail des exploitants-alpagistes et donner du sens au pastoralisme, véritable levier social, économique et environnemental pour notre territoire"*. Tous deux ont chaleureusement remercié les alpagistes et les partenaires *"engagés dans cette belle aventure humaine qui a permis des moments de partages enrichissants"*.

Une belle aventure humaine
qui a permis des moments
de partages enrichissants

En conclusion de la cérémonie, Bruno Charlot a délivré un message plein d'optimisme à l'assistance, *"Je suis heureux d'être associé à ce type de démarche alors que je quitte prochainement la Haute-Savoie pour une nouvelle aventure professionnelle en Moselle. Depuis 2016, j'ai parcouru ce territoire et rencontré les acteurs qui font vivre nos montagnes, été comme hiver, dont les alpagistes pour lesquels j'ai beaucoup d'admiration. Vos pratiques ont fait de nos paysages ce qu'ils sont aujourd'hui, des espaces vivants à partager qui méritent toute l'attention qui leur est portée"*.



Pour mieux comprendre...

La diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années : l'année 2021 a été consacrée aux alpages où une production laitière est présente quel que soit le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, les alpages non laitiers seront à l'honneur.

Les distinctions ont été établies par les membres des jurys suite aux visites chez les exploitants-alpagistes candidats en juillet dernier. Les jurys, composés d'acteurs locaux (collectivités, organisations agricoles, structures environnementales ou acteurs du tourisme), ont pu échanger avec les alpagistes sur l'histoire de l'alpage, la conduite des pâtures, l'organisation du travail, les équipements et les accès, les rapports avec les autres usagers de la montagne...

Au terme de ces visites, les jurys se sont concertés pour proposer un palmarès qui valorise les points forts et les singularités des différents alpages inscrits, sans pour autant établir de classement. Car l'objectif est d'abord de valoriser l'engagement des alpagistes, leur passion commune et l'attachement au territoire.

> Les distinctions et les photos de la cérémonie de remise des prix sont disponibles sur

www.montagnesdugiffre.fr



Pour aller plus loin...



Un livret a été édité pour rendre hommage à la première édition du Prix d'Excellence Alpagnes. Sur 40 pages, il présente l'histoire de la démarche, les alpages candidats, les partenaires...

➤ Disponible uniquement en téléchargement (PDF) sur

www.montagnesdugiffre.fr



Des images ont été tournées lors des visites et de la remise des prix par un vidéaste professionnel. Elles ont fait l'objet d'un film visible sur

www.montagnesdugiffre.fr

Emotions et spectacle pour le départ de la Grande Odyssée !



En janvier dernier, le territoire des Montagnes du Giffre a accueilli le départ de la 18^{ème} édition de la Grande Odyssée Savoie Mont Blanc. Un écrin de nature et des paysages à couper le souffle pour cette course internationale de chiens de traîneaux unique au monde !

D'abord à Samoëns le samedi 8 janvier à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, de la présentation des attelages et du prologue, petite course de "mise en pattes" pour les chiens et les mushers.

Puis sur le domaine du Grand Massif, entre Morillon et Samoëns, le dimanche 9 janvier avec la première étape de la compétition.

Enfin sur le domaine de Praz de Lys Sommand, entre Taninges et Mieussy, le lundi 10 janvier avec la deuxième étape et l'Odyssée des Enfants qui réunissait 18 jeunes des collèges de Taninges et Samoëns.

Des journées très différentes en termes de conditions météo et de parcours qui ont montré toute la beauté et la diversité de notre territoire de montagne. Le public était au rendez-vous pour encourager les mushers et leurs attelages.

Un grand merci aux équipes des offices de tourisme et des domaines skiables pour leur implication dans l'organisation !



la Grande Odyssée
:: SAVOIE MONT BLANC 2022